

SNUDIFO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, professeur des écoles, psyEN et AESH du 1er degré

des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



1er mars 2023

MOUVEMENT INTRA 2023



Le serveur mouvement devrait ouvrir avant les vacances d'avril avec la publication du memento mouvement.

Comme chaque année, le SNUDI FO vous accompagne dans vos démarches pour le mouvement.

Afin de contenter l'ensemble des collègues qui souhaitent suivre notre formation et nos conseils, nous vous proposons 2 RDV cette année :

1/ Une RIS en visio "spécial mouvement"

le MERCREDI 5 AVRIL de 9h à 12h, ouverte à tous, <u>sans inscription</u> <u>préalable nécessaire</u>. Un lien ZOOM vous sera communiqué prochainement. Cette RIS de 3h sera déductible de vos 108h (hors APC)

2/ Une journée de formation sous forme de "stage syndical"

le MARDI 11 AVRIL de 9h à 16h.

Ce stage sera sur temps scolaire et nécessite donc une <u>inscription préalable</u> auprès du syndicat et une demande d'autorisation d'absence auprès de votre IEN 1 mois avant, <u>soit le samedi 11 mars</u> (dernier délai)

Nous vous demandons donc de faire un choix entre la RIS visio ou le stage en présentiel avec inscription préalable.

Dans le 1er cas, vous n'avez aucune démarche à faire. Pour le stage, vous devez suivre les instructions ci-dessous...



Mardi 11 avril de 9h à 16h

à l'UD FO 13, Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux (métro Noailles)

Localisation Maps



ATTENTION DELAIS COURTS!

Vous devez obligatoirement vous inscrire auprès du syndicat

avant le 10 MARS 2023

Capacité limitée aux 100 premiers inscrits!



Vous recevrez par mail

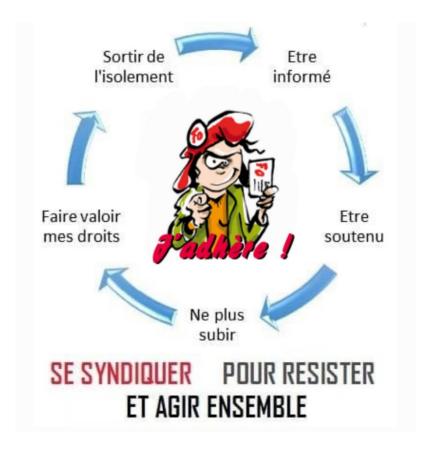
le 10 mars votre
convocation et votre
demande d'autorisation
d'absence que vous devez
transmettre à votre IEN au
plus tard le 11 MARS 2023

Nous vous rappelons que la formation syndicale sur le temps de travail est UN DROIT (12 jours par an) et vous conserverez votre salaire. Le stage

syndical ne doit pas être confondu avec la participation à une RIS (3x3h par année scolaire)

UTILISEZ VOTRE DROIT A LA FORMATION SYNDICALE!

Pour toutes questions ou précisions complémentaires, contactez le SNUDI FO 13!



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces

pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023. Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements, prélèvements automatiques ou chèques.

Téléchargez le bulletin 2023

L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.





Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél: 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email: contact@snudifo13.org